

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal de Renens

Séance du 9 mars 2017

Présidence de Monsieur Sylvio Torriani

Le Conseil communal de Renens

Vu le préavis N° 7-2017 de la Municipalité du 16 janvier 2017,

Oui le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

ALLOUE à cet effet à la Municipalité, un crédit de CHF 633'000.- TTC pour la participation de la Commune de Renens à l'étude du passage inférieur des Coulisses (PiC), à la halte CFF de Prilly-Malley.

Cette dépense sera financée par voie d'emprunt, conformément à l'autorisation d'emprunter donnée par le Conseil communal.

Elle figurera dans le compte d'investissement du patrimoine administratif sous le compte N° 3820.5620.066 - Malley - Participation aux études du passage inférieur des Coulisses (PiC).

Elle sera amortie en 30 ans, selon l'article 17b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour : au 1^{er} juillet 2006) sur la comptabilité des communes.

Ainsi délibéré en séance du 9 mars 2017

Le Président :



Sylvio Torriani



La Secrétaire :



Yvette Charlet